



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gestion

Question écrite n° 24627

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur la gestion de l'eau dans notre pays. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

La préservation de la ressource en eau, bien commun de la Nation, constitue un enjeu majeur pour le Gouvernement. L'amélioration de la gestion de l'eau a d'ailleurs fait l'objet d'une des 5 tables rondes de la conférence environnementale des 20 et 21 septembre 2013. Lors de cette table ronde, plusieurs principes ont été réaffirmés, notamment la logique selon laquelle « l'eau paie l'eau », les principes « pollueur payeur » et de récupération des coûts, en toute transparence pour le consommateur, ainsi que celui de la gouvernance de bassin. Quatre priorités d'action ont été mises en avant : la préservation et l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, la gestion pérenne des ressources en eau pour limiter les conflits d'usage, la garantie d'une transparence de la politique de l'eau pour le consommateur et l'amélioration de l'efficacité de la politique de l'eau. Ces axes sont développés en dix mesures reprises par la deuxième feuille de route pour la transition écologique. Ces mesures sont actuellement en cours de déploiement.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24627

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4321

Réponse publiée au JO le : [20 mai 2014](#), page 4046